

<p>Date de convocation :  25/07/2024</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	--

Le vingt-neuf juillet deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT. (17)

Absents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Fabienne MANOHA. (3)

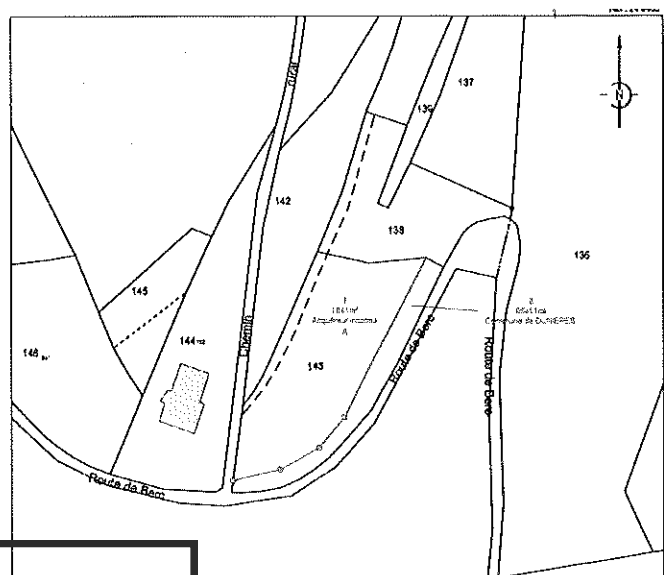
Excusés : Isabelle MEYNET (pouvoir à Fanny MOURIER), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE) Christophe MOULIN (pouvoir à Thierry SABOT). (3)

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Acquisition foncière au droit de la parcelle AH n°143 – propriété FAUGIER Laurent – Ld La Côte**

**DCM 20240729-3**

Monsieur Le Maire explique que la Commune souhaite acquérir à Monsieur Laurent FAUGIER une bande de terrain de 511 m<sup>2</sup> au droit de la parcelle AH n°143 pour permettre l'élargissement de la voirie existante conformément au plan ci-dessous :



AR Prefecture

043-214300873-20240729-DCM20240729\_3-DE  
Reçu le 09/08/2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition à Monsieur Laurent FAUGIER de 511 m2 de terrain issu de la parcelle AH n°143 au prix de l'euro symbolique ;
- Précise que les frais de géomètre (le long de la route) et les frais de rédaction de l'acte seront à la charge de la Commune de DUNIERES, l'acquéreur ;
- Désigne le cabinet ACTIF pour l'assistance à la rédaction de l'acte administratif ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le Maire,  
Pierre DURIEUX

La Secrétaire de séance,  
Pascale MERLE

AR Prefecture

043-214300873-20240729-DCM20240729\_3-DE  
Reçu le 09/08/2024